

Bulletin d'inscription

Pour toute inscription, le nombre de places étant limité, nous vous suggérons de nous renvoyer ce bulletin par **télécopie au 01 53 299 305, courrier à CEGAPE - 19, rue Vivienne - 75002 Paris,**
e-mail : formation@cegape.fr

Conseiller formation :

ETABLISSEMENT

Etablissement

Adresse

Code Postal

Bureau distributeur

Téléphone

STAGIAIRE

Civilité :

Nom.....

Prénom

Service

Fonction

Tél. direct

Fax

E-mail

(e-mail obligatoire pour recevoir la confirmation de l'inscription et la convocation)

FORMATION RETENUE

Déjeuner Inclus (hors frais de déplacement du formateur si formation hors de Paris)

Date :

Session :

Lieu :

Prix HT : / personne

Date :

Session :

Lieu :

Prix HT : / personne

Date :

Session :

Lieu :

Prix HT : / personne

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Je souhaite obtenir le dernier catalogue des formations.

Je souhaite bénéficier d'une formation en intra ou en région concernant le stage :

SIGNATAIRE

Civilité.....

Nom

Prénom

Service

Fonction

Tél. direct

Fax

E-mail

Date ://... Cachet et signature

J'ai pris connaissance des conditions de vente au verso de la société Cegape, en particulier des modalités d'annulation et en accepte tous les termes sans réserve.

Modalités Pratiques

INSCRIPTION

Les formations inter-établissements à Paris sont notamment assurées dans nos locaux de la Place de la Bourse. Votre inscription est enregistrée, sous réserve des places disponibles, après envoi de votre part du présent bulletin d'inscription et/ou du bon de commande par fax puis par courrier. Dix jours avant la session de formation, vous recevrez la convocation, sur laquelle seront précisés les dates, horaires, lieu et plan d'accès ainsi que la convention de formation comportant notre numéro d'organisme de formation. Enfin, une attestation de présence vous sera adressée lors de l'envoi de la facture. **Au terme de la formation, vous bénéficiez d'un support de cours, véritable condensé de la législation ou réglementation et d'un support contenant les exercices traités en cours et cas pratiques avec leurs corrigés.**

GARANTIE QUALITE

L'expérience acquise par CEGAPE dans le domaine de la gestion des prestations spécifiques par les établissements de la Fonction Publique vous assure une garantie totale de la qualité de nos prestations. Plusieurs centaines de stages de formation et de séminaires stratégiques spécialement destinés à l'ensemble de la Fonction Publique ont été dispensés. Ces acquis nous permettent de vous garantir la qualité de nos interventions. En vertu de notre engagement qualité, nos formations vous donnent accès à un suivi juridique post-formation pour toute question relative à la formation suivie. Le nombre de participants à chaque session de formation est limité afin de favoriser un enseignement de plus grande qualité, des échanges d'expérience et de points de vue entre les participants.

ANNULATION

Les annulations sont acceptées quatre semaines avant le début de la formation. Après cette date, en cas d'annulation ou d'absence à la formation, l'intégralité du prix de la formation sera dû à titre d'indemnité. Toutefois, les participants pourront toujours se faire remplacer, sous réserve d'en informer CEGAPE, 72 heures avant le début de la formation.